



COMMUNE DE DISON



APPEL A CANDIDATURE

POUR LE RENOUELEMENT DE LA COMMISSION CONSULTATIVE COMMUNALE D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE MOBILITÉ DE DISON

Le Collège communal annonce le renouvellement intégral de la Commission consultative communale d'aménagement du territoire et de mobilité en exécution des articles D.I.7 à D.I.10 du Code du Développement Territorial.

Le Conseil communal choisit les membres de la commission en respectant :

- 1° une représentation spécifique à la commune des intérêts sociaux, économiques, patrimoniaux, environnementaux, énergétiques et de mobilité ;
- 2° une répartition géographique équilibrée ;
- 3° une répartition équilibrée des tranches d'âge de la population communale ;
- 4° une répartition équilibrée hommes-femmes.

Le présent avis fait appel aux candidatures à la fonction de président et des membres de la commission.

L'acte de candidature contient :

- 1° les nom, prénom, âge, sexe, profession et domicile du candidat. Le candidat est domicilié dans la commune ou le siège social de l'association que le candidat représente est situé dans la commune ;
- 2° parmi les intérêts sociaux, économiques, patrimoniaux, environnementaux, énergétiques ou de mobilité, celui ou ceux qu'il souhaite représenter, soit à titre individuel soit à titre de représentant d'une association, **ainsi que ses motivations au regard de ceux-ci** ;
- 3° lorsque le candidat représente une association, le mandat attribué par l'association à son représentant.

Sous peine **d'irrecevabilité**, les actes de candidatures sont adressés au Collège communal dans les délais suivants : **du 18/02/2019 au 31/03/2019 inclus** :

- soit par courrier (le cachet de la poste faisant foi) : Administration communale de Dison, rue Albert 1^{er} 66 à 4820 Dison ;
- soit par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@dison.be ;
- soit déposé contre récépissé auprès du Service de l'urbanisme.

Toute demande de renseignement est adressée au Service de l'urbanisme, rue Albert 1^{er} 66 à 4820 Dison, urbanisme@dison.be, tél : 087/39.33.40. Le Service est accessible le mardi et le jeudi de 9h00 à 12h00.

Le formulaire de candidature est téléchargeable sur le site internet de la commune : www.dison.be

Par le Collège,

La Directrice générale,

La Bourgmestre,

M. RIGAUX

V. BONNI